





Pratique U9-U10-U11F

« Format : 5x5 »

Novembre & Décembre

Phase 1 - 2025_2026

Version 1 (Mise à jour : 05/11/25)



NIVEAU UNIQUE

« Charente »



Dimanche 9	Clubs pré-engagés :
	Sc Mouthiers / Chateaubernard
novembre 2025	Λ amia / Εα Μαπασα / ΛΩ I Ωαν

Club accueil : Sc Mouthiers (stade municipal) – coup d'envoi à 10h00

Sites accueil

Dimanche 16	
novembre 2025	

Clubs pré-engagés : Sc Mouthiers / Chateaubernard SL / Sc Agris / Es Mornac / Jarnac S / ASJ Soyaux

Agris / Es Mornac / ASJ Soyaux

Equipes

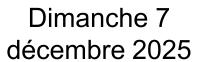
Club accueil : Es Mornac (stade Orée du Bois Blanc) – coup d'envoi à 10h00

Dimanche 30 novembre 2025

Dates

Sur inscription

Club accueil : La Roche-Rivières Fc (stade de la Rochefoucauld en A.) – coup d'envoi à 10h00



Clubs pré-engagés : Sc Mouthiers / Chateaubernard SL / SC Agris / Es Mornac / Jarnac S / GJ LAC 16 / ASJ

Soyaux

Gymnase accueil : à déterminer – coup d'envoi à 10h00





SL/Sc







Fonctionneme

ctionneme



Organisation générale:

Utilisation du guide de la pratique U9_U10_U11F

(2 propositions)

- Formule à 6 équipes et +: préconisation d'une formule plateau à 5 »Foot Animation ». (modalités principales : 5x5, terrain 30x40m, buts à 5 avec filets, ballon T4, ...)
- Formule à 5 équipes et : préconisation d'une formule plateau à 8 »Foot Animation ». (modalités principales : 5x5, terrain 30x40m dans le sens du terrain à 8, buts à 8 avec filets, ballon T4, temps de jeu allongé, ...)

Utilisation de la plateforme F.A.L (Foot Animation & Loisir).

- ☐ <u>Club accueil</u>: obligation de remplir la feuille de plateau, de récupérer les feuilles de plateau des clubs participants (si ces derniers les ont avec eux le jour du plateau) et de déposer l'ensemble des documents sur le F.A.L.
- ☐ Club participant : obligation de remplir la feuille de licence, de la remettre au responsable du plateau le jour J ou de la déposer directement sur le F.A.L.
- ☐ Important: les pièces doivent être déposées sur le F.A.L au plus tard le mercredi soir suivant le plateau; En cas d'irrégularité repérée, les clubs seront informés (toute non-conformité fera l'objet d'une amende conformément au barème défini).